



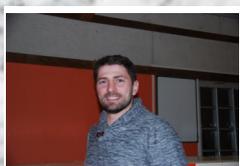
Châtillon Infos

N° 107

JANVIER 2018



Ville amie des enfants



Portrait P 13



Classe en 8 P17



Sport P22



Flashez ce code pour accéder
au site web de la commune



*Le Conseil Municipal
vous souhaite une Bonne
année 2018*

Photo : Jacques Lardet

**la fête des classes en 8 :
les 27, 28, 29 avril 2018**

SOMMAIRE

Mairie

- Le mot du Maire P3
- Vos Elus y étaient..., Châtillon de France et d'ailleurs... P4
- Voirie P5
- Des poubelles route de la vallée, le mot du choucas P6
- En matière de risques, Ambroisie P7
- Recensement P8
- Biodiversité communale P9
- L'écho des crêtes, La nuit de l'eau 2018 P10
- Nouveauté 2017 au syndicat rivières Brevenne-Turdine ? P11
- Calamité agricole P11
- Médecins de garde /Créamômes P12
- Arrivé du compteur Gaspard / Portrait de Richard Beghin P13
- Le petit Chessillon, Médiathèque P14

Associations

- ADMR P15
- A plus P16
- Association conjoint survivant, Classe en 8 P17
- Cap générations P18
- Farandole P19
- Kimochi, L'azerg'Game / Puce Café P20
- Puce café suite / Sud Azergues Foot P21
- T3C / Dates à retenir P22
- Photos P23
- Page ludique, Votre avis nous intéresse P24

Prochaine édition : Avril 2018

Le mot du Maire



Rythmes scolaires : pourquoi rien ne change (pour l'instant)

Dans l'inconcevable feuilleton des rythmes scolaires, vous vous demandez peut-être pourquoi les écoles de Châtillon continuent à appliquer la semaine de quatre jours et demi alors que d'autres communes, pas très loin, sont revenues à la semaine de quatre jours.

J'ai assez dit le mal que je pensais de cette réforme qui a confié aux communes la charge (administrative et financière) d'organiser trois heures par semaine des activités dites périscolaires, c'est-à-dire de recruter des personnes qualifiées, diplômées, qui organisent des activités culturelles ou sportives à la fois intéressantes et variées, bref tout ce que l'Éducation nationale n'a jamais su faire.

La commune de Châtillon a amorti cette calamité de plusieurs façons. Tout d'abord en bâtissant un projet commun avec la commune de Chessy, ce qui a permis de mettre en place un rythme supportable pour les enfants : deux fois une heure et demie par semaine plutôt que trois quarts d'heure chaque jour. Cela a également permis d'offrir aux intervenants des contrats de travail d'une durée hebdomadaire décente. L'autre point capital a été de confier au centre social CAP Générations la coordination de ces activités, c'est-à-dire à un personnel aguerri et disponible à proximité.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas avoir profité de la possibilité offerte désormais par le gouvernement d'abandonner ce dispositif onéreux aux avantages pédagogiques discutables ?

Rappelons que le Ministre a publié son décret à la toute fin de l'année scolaire, ce qui ne laissait guère de

temps pour réagir, c'est-à-dire pour consulter la Conseil d'école, instance au sein de laquelle les parents et les enseignants sont représentés. Un peu de respect pour les procédures démocratiques n'est pas plus mal.

Nous ne nous voyions pas en outre informer les parents en juillet qu'ils allaient devoir réorganiser leur vie familiale pour septembre.

Nous n'imaginions pas davantage annoncer aux personnes recrutées (parfois avec difficulté) que, finalement, ils devraient se trouver un autre travail d'ici deux mois.

Enfin, comme nous sommes en France, et que rien n'y est jamais administrativement simple, s'il y a classe le mercredi matin, l'accueil des enfants le mercredi après-midi est à la charge des communes ; s'il n'y a pas classe, il relève de la Communauté de communes (qui doit prévoir un accueil sur toute la journée. Il faut donc « transférer » (rompre et refaire tous les contrats de travail) le personnel des 32 communes à la Communauté de Communes, en fait défaire et refaire ce qui avait été fait il y a deux ans. Le Président a fort légitimement demandé un répit pour remettre de l'ordre dans tout cela, et le Bureau des Maires s'est prononcé dans ce sens. Un peu de solidarité intercommunale, ce n'est pas mal non plus.

Voilà toutes les raisons pour lesquelles rien ne change pour l'instant. Mais dès que possible, nous allons enclencher les consultations nécessaires.

Tout cela, bien entendu, dans l'intérêt des enfants, que personne n'a perdu de vue un seul instant, c'est bien évident.

Vos élus y étaient.....

Forum de la communauté de communes CCBPD sur le thème « la CCBPD des communes qui travaillent ensemble »

Participation d'un agent technique et d'un élu à une demi-journée technique à Lucenay « les phytos : comment s'en passer » organisé par le contrat de rivière Azergues

Réunion à Alix organisée par l'association des maires du Rhône sur le thème -les lieux de culte-

Réunion à Ambérieux au syndicat Azergues concernant la présentation de résultats de l'étude de définition des aménagements de prévention des inondations réalisables dans le bassin de l'Azergues

Séances de travail avec des représentants du groupement de Gendarmerie Départementale du Rhône et de la brigade de gendarmerie du Bois d'Oingt sur le thème de la vidéo protection.

Participation au colloque « regards croisés : mise œuvre des trames vertes et bleues urbaines et péri urbaines en Auvergne-Rhône –Alpes de la préservation de la biodiversité au projet de territoire.

Accompagnement des membres de la commission départementale de l'aménagement foncier lors de deux visites sur le terrain.

Accueil d'une délégation d'élus d'Amplepuis pour une visite nocturne de l'installation de l'éclairage solaire au chemin du Mapas et à la Barollière.

Organisation de deux réunions de concertation – information :

-par le comité consultatif voirie d'une réunion de quartier - les riverains de l'ancienne grande rue - afin de recueillir les requêtes concernant le ressenti des habitants vis-à-vis de diverses problématiques.

-par la commission urbanisme et la SEMCODA au sujet du projet de la construction d'un immeuble route de la vallée – invitation des habitants du périmètre élargi du site du projet-

Participation de deux élus à une session de formation sur « le conseil municipal des enfants » organisé à Chasselay par l'association des conseillers municipaux du Rhône.

Réunion du comité de travail de l'aérodrome de Frontenas.

Réunion élus, agents administratifs à la commission aménagement de l'espace de la communauté de commune : projet de territoire en matière d'urbanisme à l'échelle de la CCBPD.

Réunion de présentation du plan de développement de la fibre sur le territoire.

Célébration de la Sainte Barbe avec les Sapeurs-pompiers de Châtillon – Chessy – Le Breuil.

Rencontre avec le Président du Conseil départemental pour une subvention des travaux du Mille-Club.

Châtillon de France... et d'ailleurs

Comme vous le savez sans doute, notre commune appartient, depuis sa fondation en 1995, à l'association des *Châtillon de France... et d'ailleurs*, qui regroupe la majeure partie des trente et quelques communes françaises qui portent ce nom, plus deux en Suisse, une en Italie et un village en Belgique. Chaque année, l'assemblée générale réunit une centaine de personnes dans un Châtillon différent. Pour leur 25^e rencontre, les Châtillonnais se sont donnés rendez-vous à Châtillon-lès-Sons dans l'Aisne. Avec ses 78 habitants, c'est le plus petit Châtillon de l'association. Le budget communal ne permettant pas de prendre en charge l'organisation de la manifestation, c'est celui de l'association qui a été mis à contribution.

Traditionnellement, la réunion débute le samedi en début d'après-midi par une visite à caractère touristique. Le choix se portait ici entre le Familistère de Guise, le quartier médiéval de Laon et la sucrerie d'Origny-Sainte-Benoîte. Il faut dire que sur le relief doucement ondulé du nord de l'Aisne s'étendent à perte de vue les champs de céréales et de betteraves sucrières. En pleine saison, ce sont 22 000

tonnes de tubercules qui sont traités quotidiennement sur le site, vers lequel transite un semi-remorque de 44 tonnes

toutes les 52 secondes. La commune de Châtillon-lès-Sons présente à peu près la même superficie que la nôtre ; comme tous les habitants sont regroupés dans le bourg, on imagine que l'horizon est dégagé.

Dans une commune de cette taille, pas de commerce, pas d'école, pas d'équipement collectif autre que la mairie. C'est donc la commune voisine de Sons-et-Ronchères (230 habitants) qui a accueilli le repas du samedi soir et l'assemblée générale du dimanche matin qui a suivi la visite guidée de l'unique bâtiment remarquable de Châtillon, l'église Notre-Dame de la Visitation.

L'an prochain, les Châtillonnais se retrouveront à Châtillon-Coligny (Loiret) ; en 2019, ce sera dans la Drôme. Et en 2020 ? Personne ne souhaite trop s'engager pour une manifestation qui aura lieu quelques mois après des élections municipales. En 2008, ce sont les Italiens qui avaient sauvé l'affaire, en 2014 les Suisses. L'idée a été émise que les Châtillonnais pourraient se retrouver chez nous, à Châtillon d'Azergues, comme ils l'avaient fait en 2000. Vingt ans après : c'est déjà un beau titre de roman, ce pourrait être une belle histoire.

Réfection de la Place

L'aménagement de la place du marché continue. Pour rappel, le Comité voirie qui a conçu le projet avait reçu de la municipalité les objectifs suivants : Sécuriser les cheminements piétonniers, fluidifier la circulation automobile, faciliter l'installation du marché hebdomadaire et rendre la place plus conviviale pour développer le commerce.

Commencés en août par un réaménagement du sens de circulation, des travaux récents ont permis d'installer des barrières en bois, fermées le vendredi soir et des panneaux, pour rappeler la tenue du marché le samedi matin. Une série de butées de roue libère l'espace piétonnier. De plus, le Département a refait la partie de revêtement de la RD 76 entre la place et les commerces, route de la vallée. Les derniers marquages au sol seront terminés dès que les enrobés seront secs.

Route de la vallée

Le projet principal de l'année 2018 sera la réfection complète de la route de la vallée, entre la rue de la gare et le lotissement des Marais. Ce vaste projet bénéficie d'une enveloppe de 500000€, qui permettra de reconfigurer la voirie : création de trottoirs plus larges, circulation automobile ralentie, redistribution des places de stationnement en les conservant intégralement, reprise des réseaux (électricité, eau de ruissèlement...). Une présentation du projet, avant finalisation, sera proposée aux riverains fin janvier.

Ancienne grande rue

Le mardi 5 décembre dernier, le Comité voirie a invité les riverains de l'Ancienne grande rue pour évoquer les problématiques et les solutions d'amélioration pour la circulation dans le centre village. Une vingtaine de personnes ont échangé avec les membres du Comité, dressant un portrait de leur vie quotidienne, ce qui permettra de mieux cibler les priorités lors de travaux et aménagements en 2018.

Pont de la Combe et chemin du Fay

Après le diagnostic, voilà le temps des travaux. En effet, le pont sur l'Azergues, chemin du Fay, va faire l'objet d'une restauration importante. La commune en profitera pour reprendre la voirie très dégradée.

Entretien des cimetières

Depuis que la commune a abandonné l'utilisation des produits phytosanitaires, l'entretien des cimetières pose des problèmes particuliers. Cet automne, les personnels techniques ont fait un entretien particulier afin de limiter l'extension des végétaux invasifs : arrachage manuel et mécanique, suivi des tombes abandonnées, etc... De plus, les espaces vides ont été nettoyés, une bâche a été posée sur chacun et recouverte de gravier. Ce travail, très couteux en temps et en énergie, a permis une amélioration sensible pour la Toussaint. La réflexion continue pour trouver des moyens pérennes pour assurer un état digne de nos cimetières. Il y a des améliorations de comportement qui sont très vivement souhaitables ; en effet malgré l'affichage de consignes d'utilisation des bacs poubelles, le tri consistant à séparer les objets en plastique de la terre et de la végétation fanée n'est pas respecté par un grand nombre de personnes.

Nouveau responsable des services techniques

A compter du 1^{er} janvier 2018, Alain Breton, responsable des Services techniques, a été remplacé par Richard Beghain. Alain est parti pour un poste similaire au Val d'Oingt, où il saura mettre ses qualités humaines et professionnelles au service de cette nouvelle commune. Richard, employé dans la commune depuis un an, a été recruté par les communes de Châtillon et Chessy pour encadrer les équipes techniques des deux villages. Ses compétences techniques et son expérience d'encadrement devraient permettre de maintenir la qualité de service aux Châtillonnais et d'apporter un regard neuf.

Des poubelles route de la vallée...

A l'heure de la rédaction de cet article, les riverains du centre village subissent au quotidien la présence des bacs roulants de la boulangerie sur l'espace public. Cette gêne visuelle autant qu'olfactive est le résultat d'un épisode déplaisant entre la mairie et « Le Puits d'amour ».

Pour rappel, afin de développer son activité commerciale, la boulangerie « Le Puits d'amour » a fait des travaux d'aménagement de l'arrière-boutique, en 2010, ce qui lui a fait perdre son local à poubelles. Pour des questions évidentes d'hygiène, les déchets ne pouvaient rester dans le couloir du magasin. A la demande de M.Trin, propriétaire, le conseil municipal a alors trouvé une solution temporaire, dans un garage communal, à l'arrière de la mairie ; le temps pour l'entreprise de trouver une solution pérenne. En accord avec la boulangerie, le bail précaire stipulait que la mairie pouvait récupérer son local à tout moment, en cas de besoin urgent. Ce garage contenait dès lors les déchets ménagers de l'entreprise, ainsi que les cartons usagers.

Il y a deux ans, alors que la commune engageait un employé communal chargé de l'entretien des bâtiments communaux, il a été décidé de lui installer un atelier dans un des garages municipaux à l'arrière de la mairie. Il a été laissé six mois à M.Trin pour trouver une solution avant de libérer le garage. Ce n'est qu'au bout d'un an que la mairie a pu reprendre possession de son local... Cependant, seuls les cartons étaient évacués et pour aider l'entreprise qui ne paraissait pas trouver de solution pour ses déchets ménagers, la mairie a mis à disposition une partie du local à poubelles réservé aux riverains du centre village qui n'ont pas la place de les entreposer chez eux.

Il était redonné six mois à M.Trin pour trouver une solution définitive d'évacuation. En effet, la Communauté de communes annonçait la mise en place de bacs jaunes pour le tri, qui allaient être installés dans ledit garage pour être mis à disposition des riverains du centre village.

Lors de deux entretiens en mairie, le maire a donné des pistes à M. Trin, sachant que la municipalité ne disposait plus d'aucun local pouvant être mis à sa disposition. Depuis, la boutique a changé de propriétaire, M.Trin étant désormais employé. Durant l'automne, tous les appels de la municipalité (téléphoniques, courriers recommandés), sont restés sans réponse... Depuis janvier 2017, aucun mandat de paiement n'a été émis. Pourtant, les poubelles restaient et le délai imparti étant largement dépassé fin novembre, la municipalité a déposé les bacs roulants de la boulangerie devant la boutique, afin que leur propriétaire assume ses responsabilités. Non seulement aucune solution n'a été trouvée, mais les employés ont déplacé les bacs roulants sur l'emplacement d'un forain du marché hebdomadaire, devant la mairie et même sous les fenêtres d'un riverain !

Elle est d'autant plus nécessaire que des rumeurs infondées, voire malveillantes circulent. Chacun jugera de l'action de la commune, qui soutient ce commerce depuis huit ans, en accueillant ses déchets – y compris ceux d'autres boutiques lui appartenant - dans des locaux communaux...

Au moment de la rédaction de cet article, le nouveau propriétaire a repris contact avec la commune, afin d'enfin trouver une solution.

Mot du choucas

En hiver, nous rentrons dans nos gîtes vers 17 heures ; les longues veillées nous permettent d'échanger sur des sujets divers observés dans la journée. Un de nos amusements est de faire l'inventaire des pères Noël hissés sur les façades des maisons, dans les arbres. Un soir, Choucarabinier a prétendu en avoir vu, juste en rentrant, accrochés dans les filets délimitant le terrain de football. Bien sûr, il faisait déjà sombre, mais c'était bien des silhouettes rouges, il en était sûr. Le lendemain, un rapide survol a provoqué les moqueries de Choucabotin : les pères Noël sont bien plus dodus que ça ! Choucalembour a énoncé une théorie selon laquelle les pères Noël étaient en migration, leur déplacement était long et fatigant, ce qui explique qu'ils soient si maigres, et qu'ils se soient fait piéger dans les filets comme des oiseaux migrants lors des opérations de bagage. Il y aurait donc des vols de pères Noël !

Quand nous avons cessé de rire de cette histoire farfelue, nous avons bien vu que ce n'était que ces engins métalliques que vous les hommes vous appelez des extincteurs ! Déjà qu'un vol de pères Noël était surprenant mais un vol d'extincteurs... et en plus des extincteurs piégés par des filets ! Surprenant, non ? Choucafteur, qui est toujours le mieux informé, nous a fait remarquer qu'il y a « vol » et « vol » ! et dans le cas présent il y a coïncidence entre vol et disparition de 15 extincteurs de la salle des fêtes, dont nous avons entendu parler ceux que vous nommez vos élus. Restera le mystère : pour quelles raisons 3 extincteurs se sont-ils retrouvés accrochés dans des filets à quelques mètres du sol Vous les hommes n'avez pas fini de nous étonner !

Et nous ne mentons pas : pour preuve, voyez la photo de la page 23.



En matière de risque

RAPPEL : l'anticipation est toujours recommandée, le recours aux **sacs autogonflants** y contribue

En novembre 2016, pendant le dernier épisode de crue, certains habitants du centre du village ont pu expérimenter des sacs autogonflants pour se protéger momentanément de la montée des eaux. Lors de la réunion publique qui a suivi, la municipalité avait annoncé qu'elle examinerait les conditions d'acquisition de ces sacs. C'est chose faite.

Le taux de subvention de l'État étant connu, les habitants des zones rouge et bleue du PPRI de la commune pourront se procurer des sacs auprès de la mairie, à un tarif tenant compte de cette subvention.

Le stock de sacs n'étant pas inépuisable, le nombre de sacs par habitation sera forcément limité ; la situation de chaque domicile sera examinée lors d'une visite d'un agent technique et/ou d'un élu. En effet ceux-ci se rendront chez les personnes qui se sont manifestés à l'accueil de la mairie comme étant intéressées par l'acquisition de sacs, détermineront l'estimation judicieuse du besoin et expliqueront comment se servir de ce matériau spécifique.

L'esprit de solidarité doit jouer, il ne s'agira pas de vouloir faire un stock démesuré de sacs au détriment des habitations situées dans des zones prioritaires.

Il est intéressant de rappeler que l'utilisation des sacs sert à retarder l'arrivée de l'eau à l'intérieur du domicile afin de

prolonger le temps nécessaire pour surélever des biens entreposés au rez de chaussée. Ils sont à usage unique, et l'action d'étanchéité est significative jusqu'à une hauteur d'eau variable en fonction de plusieurs facteurs, tels que l'orientation de l'ouverture concernée par rapport à l'arrivée du flot, la force et donc la vitesse du courant.

Certes ce procédé, tout en étant efficace, est moins performant dans la durée que les batardeaux qui sont aussi ...plus chers ; certains habitants utilisent ces derniers et ont fait savoir à la mairie qu'ils peuvent faire part de leur retour d'expérience.

En résumé les personnes concernées par l'acquisition de sacs autogonflants sont invitées à se faire connaître à l'accueil de la mairie.

Sécheresse 2017

A propos de la **reconnaissance de la sécheresse 2017 en l'état de catastrophe naturelle** : si vous avez constaté chez vous des phénomènes tels que des fissures, décollements, affaissements / mur, dalle, sol, plafond, la démarche à suivre est de venir en mairie vous procurer une fiche de recensement. Cette fiche sera renvoyée en mairie qui compilera tous les formulaires pour les envoyer regroupés à la Préfecture qui en fera part au ministère concerné afin de prendre une décision par rapport à l'état de catastrophe naturelle.

Ambrosie : Un bilan mitigé

Voir page 23. la carte en couleur de la répartition des points d'observation de l'ambrosie en 2017 résultant de l'implication de 6 référents durant la période estivale. Rappelons que suite aux observations les référents prennent contact si possible avec les exploitants des parcelles concernées et leur rappellent l'obligation de lutter contre l'invasion de la plante. Les objectifs étant d'empêcher la plante de fleurir car le pollen est source de diverses allergies et le second objectif est d'empêcher la phase de montée en graines afin de diminuer leur dissémination. Point encourageant : une bonne réaction des agriculteurs qui interviennent dans la

mesure de leur disponibilité de temps et de la possibilité d'accès à l'ambrosie sans perturber la partie cultivée. L'amélioration visée serait de réduire encore le délai d'intervention sur les parcelles infestées.

Point démoralisant : la répartition de l'ambrosie est au mieux stationnaire, la diminution des surfaces concernées n'est pas évidente ; quant à l'implication des communes environnantes dans la stratégie de lutte contre l'ambrosie laisse dubitatif.



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

Biodiversité communale

Dans la nature en toute saison il y a des choses à faire : l'hiver, c'est le moment d'aider les oiseaux

Jusqu'à la fin de la période froide, il est intéressant de nourrir les oiseaux. Si vous avez envie de savoir les noms de ceux qui fréquentent vos mangeoires, vous pouvez demander de l'aide en vous adressant à l'accueil de la mairie ; une suite sera donnée à votre demande par exemple par une visite sur site. Vous pouvez aussi vous rendre à la bibliothèque pour consulter les livres de détermination. Et si vous le pouvez, prenez des photos !

Vous pouvez participer à l'inventaire de la faune sur le territoire communal en signalant soit à partir du site de la commune soit directement à la mairie les espèces d'oiseaux que vous observez. Des espèces sont particulièrement intéressantes à signaler : **le tarin des aulnes, le gros bec, le pinson du nord et le pic épeiche (voir photos couleurs en page 23)**

C'est pendant l'hiver que les oiseaux repèrent les lieux pour nicher au printemps. Dès janvier, vous pouvez poser des nichoirs pour faciliter l'installation des oiseaux près de chez vous. Si vous les posez plus tard, ils risquent d'être dédaignés par les nicheurs qui n'auront pas eu le temps de s'accoutumer à leur présence.

Inventaire de la faune et de la flore ou atlas de la biodiversité communale : une participation significative des habitants mais on peut encore mieux faire ! :

Un des points recherché dans la démarche de l'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale (ABC) c'est l'implication des habitants dans le signalement de toutes espèces observées. Les naturalistes qui sont en train de compiler et d'analyser les espèces recensées ont fait un bilan intermédiaire des observations **transmises par les habitants** :

Oiseaux :

2016 : 24 données via 2 observateurs : soit 20 espèces

2017 : 17 données via 4 observateurs : soit 14 espèces

Pour les 2 années : 31 espèces

Amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons) :

2017 : 2 données via 1 observateur : soit 2 espèces

Mammifères :

2017 : 17 données via 5 observateurs : soit 14 espèces

Libellules :

2017 : 1 donnée via 1 observateur : soit 1 espèce

Papillons :

2016 : 3 données via 1 observateur : soit 3 espèces

2017 : 15 données via 3 observateurs : soit 9 espèces

Pour les deux années : 12 espèces

Autres insectes :

2016 : 2 données via 1 observateur : soit 2 espèces

2017 : 2 données via 2 observateurs : soit 2 espèces

Pour les 2 années : 4 espèces

Rappelons la fameuse formule : « **j'observe, je note, je transmets** » ; les photos sont les bienvenues, le retour de la validation de la détermination sera assuré. Penser à noter le lieu et la date des observations.

Il y a un certain nombre de personnes qui se regroupent régulièrement pour randonner ensemble sur les sentiers de la commune, elles sont une source potentielle d'observations ; message à transmettre !

Encore merci aux habitants qui ont accueilli une nouvelle fois le naturaliste spécialiste des papillons de nuit pour une prospection de nuit afin d'augmenter le nombre d'espèces inventoriées. Ceci est une contribution originale à l'enrichissement de la connaissance de la biodiversité communale.

Pic Epeiche



Pinson du Nord

Tarin des Aulnes



Gros Bec

Voir les photos en couleur page 23.

L'Écho des crêtes

Dès sa création, la Communauté de Communes a inscrit dans ses statuts la compétence *Pays d'Art et d'Histoire*. Mais, après des débuts laborieux, c'est au cours de l'année 2017 que ce projet a pris corps.

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label *Ville ou Pays d'art et d'histoire*.

Ce label qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention *Ville d'art et d'histoire* ou *Pays d'art et d'histoire*, élaborée dans une concertation étroite entre les services de l'État et les collectivités territoriales.

Elle définit des objectifs précis :

- sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité,
- initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme,
- présenter la ville ou le pays dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), et comporte un accompagnement financier pendant les cinq premières années.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent en outre un réseau national regroupant 188 territoires, qui permet l'échange des expériences les plus innovantes.

Dans cette opération, la Communauté de Communes s'est associée à deux autres collectivités : la ville de Villefranche-sur-Saône et la Communauté d'Agglomération Villefranche – Beaujolais – Saône.

Au printemps dernier, un inventaire du patrimoine du territoire a été réalisé ; un inventaire des actions culturelles est en cours. Après cette phase de diagnostic, il faudra déterminer les grands axes d'actions pour les dix ans à venir.

Les atouts de notre territoire sont évidemment la richesse de notre patrimoine bâti, mais aussi de nos paysages. C'est enfin un réseau très dense d'associations qui a déjà à cœur de faire découvrir et aimer notre pays des Pierres Dorées.

LA NUIT DE L'EAU 2018

La Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées, le Comité du Rhône UNICEF, Aquazergues et le Club Aquatique des Pierres Dorées organisent la 2ème nuit de l'eau sur le territoire de la CCBPD

Au programme :

Relais amicaux de natation parents-enfants (nombreux lots à gagner) et relais inter-clubs de sport (adulte/enfant).

Animations diverses (jeux aquatiques, démonstrations water-polo et natation synchronisée).

Durant cette manifestation, des animations et une exposition seront proposées par l'UNICEF.

Alors rendez-vous le samedi 17 mars 2018 de 18h00 à 21h00 sur le site d'Aquazergues

856, route de Lucenay - 69480 Anse

Programme détaillé sur le site de la CCBPD www.cc-pierresdorees.com et de l'Aquazergues www.aquazergues.fr

- Facebook : Aquazergues

Buvette et sandwichs sur place (tous les bénéfices de la buvette seront reversés au profit de l'UNICEF).

Tarif entrée entièrement reversé au profit de l'Unicef : entrée 1 euro / enfant et 4 euros/adulte (adultes à partir de 18 ans).

La Nuit de l'Eau est une nuit de solidarité organisée dans les piscines de France au profit des actions de l'UNICEF.

La Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées a décidé de soutenir les actions de l'UNICEF en s'inscrivant dans le cadre de la démarche Communauté de Communes, amie des enfants.

Pour participer au relais parents-enfants, c'est simple : il suffit de nous envoyer avant le 10 mars 2018 le coupon-réponse ci-dessous (ou de saisir les informations) par mail à contact@cc-pierresdorees.com

Adulte : Je soussigné, (prénom-nom).....
.....souhaite participer au relais parents-enfants et m'inscris avec.....(nom et prénom de l'enfant), âgé de (mention obligatoire)
.....pour réaliser un parcours de 25 mètres en bassin.

Nouveautés 2017 au Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine?

L'année écoulée a été riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant : restauration écologique de la Turdine sur le secteur des Fours à Chaux sur la Turdine, aménagement des seuils de la Patte et de l'Argentière sur la Brévenne, suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de l'Arbresle, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de Saint-Romain-de-Popey...

Le chantier de construction d'un barrage écrêteur de crues sur la Turdine s'est déroulé du mois d'août 2016 au mois de septembre 2017. L'ouvrage est aujourd'hui pleinement opérationnel et permettra de retarder de plusieurs heures l'arrivée des crues à l'Arbresle, ce qui permettra l'évacuation des personnes et des biens de la zone inondable, donc la diminution des dégâts causés par l'inondation. Cet ouvrage a coûté 2,9 millions d'euros, financés à hauteur de 80% par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Département du Rhône.

Autre action emblématique pour le SYRIBT, la suppression du seuil Sapéon dans la Turdine à l'Arbresle s'est déroulée du mois de juin au mois d'octobre 2017. Cette opération vient restaurer le fonctionnement écologique du secteur, mais également diminuer l'impact des futures crues (abaissement des hauteurs d'eau en crue jusqu'à 80 cm).

Plusieurs films ont été réalisés durant les chantiers : ils peuvent être visionnés sur le site internet du SYRIBT www.syribt.fr, rubriques ressources.

En parallèle, les actions "classiques" du SYRIBT ont continué : accompagnement des communes pour la réduction des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts, animations pédagogiques dans les écoles, diagnostics dans les habitations situées en zone inondable, etc.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou suivez-nous sur notre site internet www.syribt.fr.

CALAMITE AGRICOLE/SECHERESSE 2017

La Commission Nationale de Gestion des Risques en Agriculture réunie le 13 décembre 2017 a reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages subis par les agriculteurs de Châtillon du fait de la sécheresse 2017.

Sont concernées par cette calamité les pertes de récolte sur prairies.

Dossiers de demande d'indemnisation :

Les demandes individuelles d'indemnisation doivent se faire, par le biais de la téléprocédure en ligne **Telecalam** à l'adresse suivante : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> **du 1^{er} février au 28 février 2018.**

Aucun formulaire papier ne sera disponible.

Afin d'aider les exploitants dans leur démarche, plusieurs documents sont en ligne sur le site de la DDT du Rhône à l'adresse : <http://www.rhone.gouv.fr/>
Rubrique : Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Politiques-et-aides-agricoles/Calamites-et-crisis-agricoles/Calamites agricoles 2017

Documents disponibles :

- accès à la téléprocédure TélÉCALAM
- communiqué de presse du 4 janvier 2018 et du 25 janvier (à paraître)
- cartes de zonage
- notice télédéclaration 2017
- aide à la déclaration calamité agricole

Pour les exploitants qui rencontreraient des difficultés lors de leur télédéclaration, **une aide en ligne** est à leur disposition à partir du 10 janvier, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00, au : 04 78 62 52 90.

Médecins de garde

INFORMATIONS GARDE DE WEEK END
CANTON DU BOIS D'OINGT

Chers patients, chères patientes,
Un médecin de garde est présent pour assurer
la permanence des soins sur le canton du Bois
d'Oingt

	Janvier 2018	Docteur	Avril	Docteur
- Les samedis de 12 h 00 à 20 h 00	Samedi 6, Dimanche 7	Crouzet	Samedi 7, Dimanche 8	Faucon
- Les Dimanches de 08 h 00 à 20 h 00	Samedi 13, Dimanche 14	Faucon	Samedi 14, Dimanche 15	Giraud
- Les jours fériés de 08 h 00 à 20 h 00	Samedi 20, Dimanche 21	Haj Hus sein	Samedi 21, Dimanche 22	Vieru
Vous pouvez le joindre soit :	Samedi 27, Dimanche 28	Giraud	Samedi 28, Dimanche 29	Heraut
- Sur les journaux locaux : le Châtillon info, le Progrès, le Pays, le patriote beaujolais,	Février		Mai	
- Sur le site internet CHESSY INFO	Samedi 3, Dimanche 4	Lequin	Samedi 5, Dimanche 6	Lequin
corres.chessy@free.fr	Samedi 10, Dimanche 11	Heraut	Samedi 12, Dimanche 13	Passelegue
- Sur le répondeur des médecins du canton.	Samedi 17, Dimanche 18	Vieru	Samedi 19, Dimanche 20	Planus
- Via le 15	Samedi 24, Dimanche 25	Planus	Samedi 26, Dimanche 27	Proboeuf
N'hésitez pas à le solliciter en cas d'urgence. <i>N'oubliez pas de vous munir comme d'habitude de votre carte vitale (et/ou de votre attestation de sécurité sociale à jour) et d'un moyen de paiement.</i>	Mars		Juin	
	Samedi 3, Dimanche 4	Giraud	Samedi 2, Dimanche 3	Pregniard
	Samedi 10, Dimanche 11	Proboeuf	Samedi 9, Dimanche 10	Vieru
	Samedi 17, Dimanche 18	Passelegue	Samedi 16, Dimanche 17	Chaigne
	Samedi 24, Dimanche 25	Chaigne	Samedi 23, Dimanche 24	Crouzet
	Samedi 31, et 1 avril	Crouzet	Samedi 30 et 1 Juillet	Faucon

CREA'MÔMES

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL (de 3 à 12 ans)

Pendant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 12 au vendredi 23 février 2018, de 7h30 à 18h.

Deux solutions d'inscription :

- Pour les enfants déjà venus : inscription en ligne du 19/03 à partir de 9h au 25/03 jusqu'à 20h.
- Pour les nouveaux enfants : permanence d'inscription le mercredi 28/03 de 18h30 à 20h à Châtillon.

Tous les renseignements et documents d'inscription sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : www.cc-pierresdorees.com

Pour plus d'informations : Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69 et creamomes@cc-pierresdorees.com

BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES
communauté de communes

Arrivée du nouveau compteur Gaspard

À compter du mois de mars 2018, GRDF déploiera dans la commune de Châtillon, les compteurs communicants gaz. Ce compteur sera installé chez les clients raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, le compteur Gazpar a pour objectif de faciliter la compréhension des consommations de gaz naturel. Les consommateurs pourront accéder à leurs données quotidiennes via un espace personnalisé et sécurisé sur le site GRDF.fr. Les données mensuelles de consommation seront, quant à elles, directement transmises au fournisseur d'énergie, quel qu'il soit.

1 ANNONCE DE L'ARRIVEE DU NOUVEAU COMPTEUR

Un premier courrier vous est envoyé par GRDF, vous informant de l'installation prochaine du compteur et du nom de l'entreprise qui procédera à sa pose.

2 INFORMATION SUR LA DATE D'INTERVENTION

Un second courrier est envoyé par l'entreprise désignée par GRDF, 15 jours avant l'intervention. Il y est précisé le jour de l'installation, le créneau horaire et si votre présence est nécessaire ou non. Si votre présence n'est pas nécessaire, vous devrez éteindre l'ensemble de vos appareils fonctionnant au gaz naturel le jour de l'intervention. Si votre présence est nécessaire, mais que vous n'êtes pas disponible pour l'intervention, le courrier vous indiquera la marche à suivre pour modifier votre rendez-vous.

3 INTERVENTION DU TECHNICIEN

Le remplacement du compteur dure environ 30 minutes. Un avis d'intervention indiquant l'index de l'ancien compteur et celui du nouveau vous sera remis.

4 REMISE EN GAZ

Si vous êtes présent au moment de l'intervention, le technicien procède à la remise en gaz de vos installations. Dans le cas contraire, un mode d'emploi vous est laissé afin de vous expliquer comment effectuer la remise en gaz.

5 ACCES AUX DONNEES DE CONSOMMATIONS TELERELEVÉ

Créez dès maintenant votre espace client sur grdf.fr et lorsque vos données de consommations seront effectivement télérelevées, vous recevrez une alerte par mail ou SMS. Entre-temps, le relevé de vos index restera assuré par les releveurs mandatés par GRDF.

Pour plus d'informations sur le compteur Gazpar et son installation sur www.grdf.fr :

Service Client GRDF : 09 09 70 73 65 (appel non surtaxé)

Accessible du lundi au vendredi, de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h.

Pour plus d'informations sur le compteur Gazpar et son installation sur www.grdf.fr :

Service Client GRDF : 09 09 70 73 65 (appel non surtaxé)

Accessible du lundi au vendredi, de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h.

Portrait de Richard Beghin

nouveau responsable des services techniques

A 32 ans, ce jeune homme que l'on sent calme mais déterminé, vient de voir concrétiser son embauche en CDI comme responsable des services techniques des 2 villages de Châtillon (à 60% de son temps de travail) et de Chessy (à 40%). Il a été retenu parmi 11 candidatures et s'en félicite avec simplicité. Richard remplace Alain Breton, qui lui a mis le pied à l'étrier pendant ses 18 mois de stage en CDD. Après des études BEP BAC pro d'électromécanicien, il a travaillé en entreprise et a déjà été 2 fois chef d'équipe, notamment dans un établissement pour personnes handicapées. Ses préférences dans son nouveau métier ? « J'aime tout, dit-il, espaces verts, voirie, entretien bâtiments, travailler à l'intérieur ou dans la gadoue, la gestion des tâches et la gestion des hommes. J'ai eu la chance d'être bien accueilli par Bruno Fouillet adjoint à Châtillon et Pierre Jacquet adjoint à Chessy, et il y a une bonne ambiance dans les deux communes. J'aime les contacts humains et gérer une équipe, bien connaître mes collègues, les apprécier, rencontrer habi-

tants, artisans, élus. Au début j'ai été surpris par la diversité des tâches, et maintenant c'est ce que j'aime le plus. Dans les 2 communes, je m'imprègne des chantiers à venir et y mettrai toute mon énergie ». Richard conclut par une belle formule : « ma philosophie est d'être heureux au travail, et je le suis ».



Le Petit Chessillon

Comme à chaque rentrée, le jardin passerelle de Châtillon (3ème année de crèche) s'est animé petit à petit avec l'arrivée échelonnée des enfants et de leurs familles. Entre éclats de rire, chansons rythmées et « petits bobos » ou chagrins très vite consolés, Karine, Christelle et Laetitia proposent diverses activités aux 16 enfants inscrits cette année : peinture, manipulation de graines, semoule, collage, gym... tout en favorisant un climat sécurisant et rassurant, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Au cours du mois de novembre, tous les enfants ont été invités à faire de nombreuses découvertes culinaires et gustatives grâce à la semaine du goût. En effet, chaque jour était spécial avec une couleur et un aliment différent mis en avant ! Lundi le jaune avec le citron, mardi le orange avec la courge, jeudi le vert avec l'avocat et vendredi le rouge avec le poivron ! Cette semaine fût un réel moment de bonheur, de partage et d'échange pour tous.

Pour l'année à venir, le quotidien alternera avec de nombreux temps forts : les visites à la bibliothèque, la découverte de la caserne des pompiers de Chessy-les-mines, la chasse aux œufs dans le petit jardin du village, les visites à l'école maternelle dans la classe des petites sections...et tout ceci afin de partager de bons moments avec les enfants mais aussi pour leur permettre de s'approprier progressivement leur environnement proche et de les accompagner vers le chemin de l'école.



Médiathèque

Invitation : Nuit de la lecture samedi 20 janvier !

A l'occasion de la Nuit de la lecture, manifestation nationale, la médiathèque sera exceptionnellement ouverte samedi 20 janvier de 17h30 à 21h30 !

Des animations et des surprises vous attendent, et une grande partie de l'équipe sera là pour vous accueillir. Prêts, retours et inscriptions seront possibles.

Si vous n'êtes pas abonné à la médiathèque, ce sera l'occasion de découvrir tous les services qu'elle propose.

Bien sûr la médiathèque sera aussi ouverte à ses horaires habituels le matin.

Le programme :

- Petites histoires de nuit de 18h à 19h
Pour les 4-8 ans. Une séance à 18h puis une autre à 18h30.
- Petites histoires dans le noir de 19h à 20h
Pour les 7 ans et plus. Une séance à 19h puis une autre à 19h30.
- Lectures déambulatoires de 18h30 à 21h.
A la découverte des collections de la BM. Les bibliothécaires lisent à voix haute des extraits de livres piochés dans les rayons. Pour les adultes et les ados.
- Ateliers de découverte numérique de 18h à 20h
Séquences pour découvrir les ressources numériques proposées par la Médiathèque du Rhône, ainsi que le site web de la médiathèque de Châtillon Chessy. Pour les adultes et les ados.

- Bib-Quizz toute la soirée

Quizz autour des collections et des services de la médiathèque. Pour tous les âges !

Exposition de l'arthothèque

Les œuvres des artistes des Ateliers révélés, que vous pouvez réserver pour les avoir chez vous pendant 2 mois !

- Clôture vin chaud – pain d'épices de 21h à 21h30

Sur la place devant la médiathèque !

L'équipe vous attend !

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy

Place de la Poste

69380 Châtillon d'Azergues

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

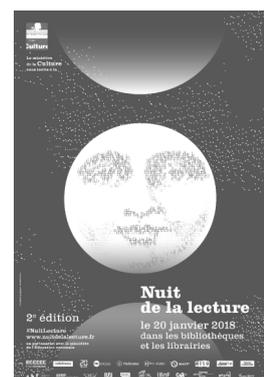
04 78 43 91 61

Mardi 16h-18h30

Mercredi 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30



ADMR

Vous êtes retraité(e) ou vous avez + de 60 ans, votre caisse de retraite principale peut vous aider, mais encore faut-il le savoir et en faire la demande pour obtenir une :

- Aide à la personne
- Aide ménagère
- Aide à l'Accompagnement pour sortir plus
- Aide au Portage de repas
- Aide à l'installation de la télé Assistance

SORTIE D'HOSPITALISATION

- ARDH (Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation) GIR 5 et 6

CARSAT, MSA, RSI et Caisse des mines :

Forfait 500€, demande à effectuer impérativement avant le 14ème jour après la sortie,

Plafond de ressources 2017 inférieur : 1424€ pour 1 personne, 2136€ pour un couple

- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) GIR 1 à 4
- Aides Complémentaires :

ASIR CARSAT (Régime général) pour situation de veuvage de moins de 6 mois

Aide à Domicile Momentanée AGIRC ARRCO + 75 ans sous conditions

Accompagnement chèques sortir plus AGIRC ARRCO + 80 ans

Aide aux personnes en situation de handicap visuel : cumulable avec d'autres aides

Aide Sociale + 65 ans, plafond de ressources inférieur : 800,80€ pour 1 personne seule, 1243,24€ pour 1 couple

PORTAGE DE REPAS

- Prises en charge possible CARSAT, MSA, RSI, APA

TELE ASSISTANCE à domicile ou mobile

- Prise en charge possible CARSAT, MSA, RSI, APA

QUE VOUS DEPENDIEZ DE

- CARSAT ex CRAM et Fonction Publique
- MSA (Agriculteurs)
- CAMAVIC (Caisse des cultes)
- ANGDM (Régime minier)
- CNRACL (Collectivités locales)
- EDF (Industries civiles et gazières)
- MGEN (Education Nationale)
- RSI (Commerce et Artisanat)
- SNCF (Chemin de Fer)

INTERROGEZ L'ADMR un bénévole vous aidera à monter votre dossier de demande



A plus... demain...

L'association réfléchit à son avenir.

En 1985, débutait la collaboration entre des habitants de Châtillon et ceux de SIDI, village de brousse, situé dans la région des hauts bassins au sud-ouest du Burkina Faso, à 60 Km de Bobo Dioulasso.

En 1991, la création de l'association A plus... a permis de poursuivre les échanges entre les 2 populations, de s'investir dans des projets plus ambitieux au village. Depuis quelques années A plus... soutient d'autres projets toujours dans la région des Hauts Bassins.

En plus de 30 ans l'association a évolué avec un renouvellement important des membres, même s'il reste encore des anciens de la « première heure » Il était intéressant de réfléchir à A plus... demain.

Une vingtaine de membres actifs se sont réunis pour une demi-journée d'échanges et de réflexion festive sur l'avenir d'A Plus.

Sous une forme ludique et créative nous avons dégagé quelques axes de travail :

Un axe de projet sur la formation professionnelle des jeunes dans le domaine « agricole et artisanat ». Création d'un centre de formation, d'une MFR etc.

Un axe sur les femmes : soutien à la création d'activités, santé, contraception etc.

Un travail sur la communication interne et externe.

Une poursuite des 20 h et autres activités le long de l'année comme source de financement et comme moyen de faire connaître le Burkina par l'art, la musique etc.

Il reste à mettre en place tous ces projets mais la motivation est toujours présente.



L'association A plus... a pour objectif :

- la sensibilisation aux problèmes du Burkina Faso
- le soutien à des projets de développement dans les domaines : santé, éducation et qualité de vie, plus particulièrement au village de Sidi mais aussi dans la commune de Kourion auquel appartient Sidi et à Bobo Dioulasso.

Depuis toujours, seuls les projets proposés par les villageois ou les structures locales sont soutenus, et nos actions ne s'inscrivent pas dans une relation d'assistance mais favorisent le développement de l'autonomie.

Site internet : www.association-aplus.com

Messagerie : association.aplus@gmail.com

Contact 06 85 86 15 93



Association Conjoints survivants

Section Bois d'Oingt

Cette association existe depuis de nombreuses années. Depuis 2000, elle accueille désormais les veufs qui rencontrent les mêmes difficultés que les veuves et depuis quelques années, elle propose également une aide aux orphelins.

Notre Association du secteur du Bois d'Oingt regroupe 18 communes auxquelles s'ajoutent quelques adhérentes et adhérents extérieurs venus de villages voisins.

Nous vous invitons à rejoindre notre association, où vous trouverez un accueil réconfortant et solidaire, ainsi que des moments de partages. Il va sans dire que plus nous serons nombreux(ses), plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

Quelques journées de détente pour changer notre quotidien, notre isolement :

Nos activités de l'année 2017 :

Réunion Générale du Bois d'Oingt : le 25 mars 2017 avec la présence du Président

Mr Jean Paul GADAUT,

Assemblée Générale Départementale à la Giraudière : le 27 avril en présence du président départemental Mr Jean Paul GADAUT et son bureau,

Voyage d'un jour : le 12 juin – Balade dans les Gorges de la Loire avec visite de la chocolaterie des Princes,

Repas de l'amitié : le 14 octobre – Restaurant « LE CEP VERT » à Létra.

Prochaine réunion générale : Début d'année 2018.

N'hésitez pas à nous contacter lors de notre permanence le 1er mardi de chaque mois de 9h

à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt.

Les personnes désirant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent prendre contact avec les membres du bureau :

Responsable : Mme MELLET Maryse .Ternand

04 74 71 32 23

Trésorière Mme VALLET Marguerite. .Saint Vérand.

04 74 71 63 19

De nouvelles activités sont au programme 2018 : - Voyages, repas 2018



Classes en 8 un programme qui promet !

"La classe en 8 vous informe de ses différentes manifestations qui auront lieu :

- Vendredi 5 janvier 2018 : Galette des rois (seulement pour les conscrits) à 20h00 au pas de danse
- Samedi 6 janvier 2018 : vente de brioches (sur la place du marché)
- Samedi 24 Février 2018 : Bal des conscrits
- Samedi 15 mars : soirée St Patrick (soirée irlandaise, bière, fish and ships) dans la cour de l'école.
- Samedi 17 Mars 2018 : Soirée st Patrick
- Vendredi 27 avril défilé humoristique –Bal-
- Samedi 28 avril : journée des 10 ans
- Dimanche 29 avril : vague des conscrits et banquet

De plus vous pouvez vous inscrire lors de ces manifestations, ou lors des réunions prévues :

- Mercredi 17 Janvier 2018
- Mercredi 7 Février 2018
- Mercredi 7 Mars 2018
- Mercredi 4 Avril 2018

Le bureau des classes en 8"



Actualité du Centre social

Agenda janvier/février 2018

Pour Tous :

CAP Café (café convivial ouvert à tous) et le café de l'emploi, les jeudis matin d'école, entre 8h30 et 10h.

Atelier d'art floral : les Vendredis 12 janvier et 9 février 2018, 14h/16h ou 16h/18h

L'heure du thé : Lundis 15 janvier et 5 février, 14h30/16h30 à CAP Générations - temps d'échange et de rencontre, ateliers mémoire... autour d'un thé ou d'un café.

Conférence/débat « Les écrans » : vendredi 26/01, 20h30 à la salle du collège Simone Veil à Châtillon – Animée par M. Carasco, éducateur spécialisé, avec en 1ère partie, des saynètes jouées par les jeunes de l'atelier théâtre du collège.

Les permanences de l'équipe de bénévoles de CAP sur l'emploi (1582 route de la Vallée à Châtillon, entrée à côté de la poste - 2ème étage) : les lundis de 9h/11h, les mardis de 16h/18h et les samedis de 9h30/11h30. Les jeudis, l'équipe est présente à CAP Café dès 8h30 dans les locaux de CAP Générations. Tél : 04 78 43 96 56 – email : capsur-emploi@gmail.com.

Nous avons besoin de bénévoles ayant un peu de temps pour continuer à proposer un accueil et un accompagnement sur mesure, autant de fois que souhaité, apprécié par des dizaines de jeunes et moins jeunes qui ne trouvent pas ailleurs l'aide spécifique souhaitée. Aucune expérience préalable n'est demandée aux nouveaux bénévoles et les jours et heures de permanences peuvent être modifiés. Si vous êtes intéressé, contactez-nous ou venez vous présenter aux heures de permanences.

A destination des seniors (65 et plus) :

Atelier équilibre, dès le 6/02 : 12 séances de suite, les mardis de 10h30 à 11h30, à CAP Générations – atelier gratuit, sur inscription, 15 personnes maximum

Familles :

Atelier enfants/parents « Galettes et couronnes des rois » : mercredi 3 janvier, 9h30/11h30 à CAP Générations

Cabanabulle, Lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis 13, 20 et 27/01 et 03/02 entre 9h30 et 12h à l'Espace Jeunes à Lozanne (à côté de la Poste)

La Parent' aise, Lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis 13, 20 et 27/01 et 03/02 entre 9h30 et 12h à La Clairière à Anse

Samedi 03/02, « Faites du jeu » : venez passez une après-midi en famille à la salle des fêtes de Chessy Les Mines autour de nombreux jeux de société

Jeunes :

Accueil Jeunes : Mercredi de 12h30 à 18h00 à Châtillon, Chazay et au Bois d'Oingt - Vendredi de 17h00 à 21h30 à Châtillon

Vendredi Japonais le 12 Janvier et 02 Février 2018 à 19h à CAP Générations.

Le secteur jeunes sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 12 au 16 et du 19 au 23 Février 2018.

Camp de ski (24 places) : Le séjour à destination des jeunes (11-17 ans) se déroulera du 19 au 23 février, à ALBIEZ MONTROND, au chalet « Les Ecureuils » situé au pied des remontées mécaniques. Pour les débutants des cours ESF seront proposés. Renseignements et inscriptions auprès de Sophie LARESSE Coordinatrice Enfance/Jeunesse à CAP Générations.

Pour vous renseigner, vous inscrire, vous investir ou proposer de nouvelles activités, contactez-nous :

Centre social et culturel CAP Générations

Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues

Accueil du public : du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h

Tél : 04 72 54 48 76 - Email :

cap.generations@numericable.com - Site Internet :

www.capgenerations.org

Né en 1993, Farandole représente le sou des écoles maternelle et élémentaire de Chatillon : une association de parents d'élèves, très motivés, qui œuvre toute l'année scolaire à la mise en place d'évènements conviviaux dont les bénéfices sont reversés intégralement aux écoles.

Pour l'année scolaire 2016-2017, **400€** ont ainsi pu être reversé à **chaque classe** !! Cet argent permet de financer les activités et sorties pédagogiques telles que : le spectacle de Noël, le cinéma, le théâtre, une participation aux frais d'inscription à l'USEP, un spectacle de contes, la visite du parc des oiseaux, l'achat de nouveaux vélos pour la maternelle,... Toutes ces choses qui font le plaisir de nos enfants !

Pauline, Solène, Nadine, Jessyca, Emilie, Baptiste, Guillaume, Aurélien, Jérémy et Samuel, les membres actifs de cette association, et également parents, n'ont qu'un seul but : amuser les enfants, tout en récoltant un maximum de fonds pour leur école ! Cependant, c'est **VOUS**, chers lecteurs, qui êtes les acteurs principaux de la réussite de FARANDOLE, de par votre participation, humaine et financière, aux différents évènements organisés, alors à vos agendas car on compte sur VOUS encore cette année !

Vente de gâteaux et de bonbons à chaque veille des vacances scolaire, à la sortie des classes : Vendredi 9 février et vendredi 6 avril 2018.

Vente de chocolats de la marque Voisin et Jeff de Bruges pour Noël et Pâques, ouverte à tous !

Un Carnaval – Le premier week-end de MARS 2018 : Tous à vos déguisements, on remet en place un Carnaval, avec défilé dans les rues de Chatillon, suivi d'un repas convivial en musique !

Une Chasse aux trésors – Le dimanche 3 JUIN 2018 : Avis aux petits et grands explorateurs, un parcours à la découverte du village de Chatillon est organisé dans la joie et la bonne humeur !

Une tombola : 11^{ème} édition de cette opération, avec un choix de lots personnalisés et toujours le fameux gros lot ! Les tickets seront distribués aux élèves courant mai et lors de la Kermesse.

La Kermesse – 23 JUIN 2018 : spectacle des enfants, stand de jeux à foison, buvette,... le tout en musique !! Un moment extrêmement convivial qui clôture l'année scolaire en beauté ! *La kermesse de l'école maternelle est prévue le vendredi 15 juin 2018.* Nous serons également présents pour régaler vos papilles lors de l'évènement **« Rosé, nuits d'été », le 29 JUIN 2018.**

Très chers parents, votre participation reste forte et nous vous en remercions vivement. Nous remercions également les enseignants et les ATSEM pour leur participation, ainsi que la Mairie pour le prêt du local. Tous ces moments existent grâce au bénévolat de chacun alors MERCI pour nos enfants !

Toutefois, l'organisation de ces différentes actions demande du temps et de l'énergie ! C'est pourquoi, toute l'équipe Farandole accueille à bras ouverts tous les parents, grands-parents, amis ou autre désirant apporter leur bonne humeur et un peu d'aide... Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour la vente de gâteau, la kermesse, l'organisation du carnaval ou nous proposer de nouvelles idées, ou même carrément intégrer notre folle équipe : N'hésitez plus et rejoignez-nous ! Vous pouvez nous contacter par mail : [fa-randolechatillon@gmail.com](mailto:farandolechatillon@gmail.com)

Farandolement !



KIMOCHI

QI GONG et TAI JI CHUAN en Vallée d'Azergues

La pratique nous mène là où nous ne l'attendons pas. Le corps est étiré tout en justesse, tonifié dans la détente. Nous respirons mieux. La tonification des muscles posturaux affine notre silhouette, tout en lui insufflant de la force et de l'élé-gance. Une séance fait l'effet d'un soin de beauté interne.

QI GONG et TAI JI sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Nous proposons les 28 et 29 avril, 2 jours de bien-être, avec en un seul lieu, réunis :

MEDITATION HYPNOSE DO IN (auto-massage) QI GONG.

Vous pourrez pratiquer en groupe et en individuel. Une idée de cadeau à offrir... à vous offrir !

En semaine, différentes séances :

Salle des Fêtes de Chessy.

Mercredi de 18h à 19h15 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

Au Dojo de Châtillon.

Mardi QI GONG et méditation de 16h45 à 18h15.

QI GONG et relaxation de 19h30 à 21h.

Jeudi QI GONG de 14h à 15h.

TAI JI CHUAN de 15h à 16h.

Dimanche atelier de QI GONG le 7 janvier et le 11 février de 9h à 11h.

Renseignements :

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

L'Azerg'Game

Une nouvelle association dédiée aux jeux de société vient d'être créée sur Lozanne-Châtillon.

L'Azerg'Game a pour but de faire découvrir les jeux de société modernes aux petits comme aux grands ainsi que de réunir les passionnés.

Nous organisons, un vendredi sur deux, des soirées jeux au cours desquelles chacun peut apporter ses jeux s'il en a. Les enfants de 5 ans et plus, accompagnés, sont les bienvenus. Tout le monde pourra découvrir dans une ambiance conviviale de nouveaux jeux ou jouer à ses jeux préférés.

Les soirées ont lieu dans un premier temps à la salle Pierres Dorées, place de la gare à Lozanne, à partir de 18H30. Elles

seront en général divisées en 2 temps forts, le premier pour les jeux familiaux et le second, plus tard, pour des jeux plus complexes.

Alors n'hésitez pas à nous rendre visite et venir jouer lors de nos prochaines soirées. Faites passer le mot dans votre cercle de joueurs. Nous vous attendons !

Toutes les dates et renseignements sont sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/lazerggame/>

A très bientôt

L'équipe de L'Azerg'Game



Puces Café

2018 : Puces Café entame avec confiance et enthousiasme cette nouvelle année et souhaite à tous ses sympathisants, adhérents, donateurs et clients, une bonne et heureuse année!

L'association s'est encore agrandie en 2017 : elle compte maintenant 117 adhérents dont une soixantaine de bénévoles qui peuvent consacrer plus ou moins de temps. Mais un petit coup de main même très ponctuel est toujours apprécié !

La BOUTIQUE a fait peau neuve et s'est parée des couleurs hivernales traditionnelles (!).

Toujours une grande quantité de vêtements pour toute la famille, foulards, chapeaux, gants, bijoux, mais aussi vaisselle, objets de décoration, livres, CD, DVD, jouets, jeux et on en oublie c'est sûr !

Vous ne trouverez nulle part ailleurs une boutique qui vous offrira autant de merveilles en si peu de place et à si bas prix !



Puces Café suite ...

Et, cerise sur le gâteau, le coin café (tout à 50 centimes) a maintenant ses habitués : les pâtisseries confectionnées par les bénévoles sont délicieuses et la chaleur humaine palpable ! Vous manquez quelque chose si vous n'êtes pas encore venu(e)s !

Un samedi matin (de 9h30 à 12h30) ou un mercredi après-midi (de 15h à 18h) n'hésitez pas à pousser la porte.

Les donateurs sont toujours fidèles aux premiers samedis du mois de 9h30 à 12h. Nous les encourageons à ne déposer que des vêtements ou objets propres et en bon état. Oserions-nous leur recommander également de ne pas déposer leurs objets devant la Boutique et de respecter nos horaires ? Ces bonnes pratiques pour permettre aux bénévoles qui s'occupent du TRI d'avoir un peu moins de travail et de ne pas se décourager.

L'Amicale laïque du Bois d'Oingt qui gère chaque année une Bourse aux jouets nous permet chaque fois de récupérer

tout ce qui n'a pas été vendu. Un grand merci.

En 2017, nous avons récolté 17 500€. Cette somme a été distribuée en fonction des demandes à des associations locales : La Halte, Léa, L'Oasis, CAP générations, Action Réfugiés.

Mais Puces Café ne réduit pas son action aux dons en argent.

En décembre, nous avons offert un spectacle, des cadeaux et des friandises aux enfants de l'OVE de Châtillon et de Theizé.

D'autre part, grâce au réseau Puces Café, nous avons pu équiper deux logements vides, mis à disposition par La Halte de Villefranche pour recevoir des familles sans-logis avec de petits enfants : en quelques jours meubles, appareils ménagers, chauffage, vaisselle, lits et couvertures, jouets pour les enfants (...) ont fait de 4 murs des logements décentes.

Et les bénévoles mettront toute leur énergie pour une belle année 2018 !!

A vos agendas :

24 mars et 23 juin : Les BRADERIES de Puces Café

Venez participer à cette belle entreprise et aider avec nous ceux qui travaillent à améliorer la vie des plus démunis!

Sud Azergues Foot

La première partie de la saison s'est terminée avec la signature d'un partenariat entre le club et Groupama qui nous accompagnera dans l'organisation et le financement de nos prochaines manifestations. Nous continuons également le travail engagé depuis plus d'un an sur le développement du sponsoring au sein du club grâce à l'implication d'entreprises ou structures locales à nos côtés. Cette tâche est en partie confiée aux deux emplois civiques Julie et Guillaume.

L'année 2018 commencera avec l'organisation d'un tournoi U7 en salle le samedi 27 janvier 2018 sur le complexe Factory sport games de Chazay avec qui le club est également partenaire. S'en suivra le tournoi des pierres dorées U11 dans la salle du collège de Châtillon les 10 et 11 février 2018 avec la présence de nombreux clubs professionnels comme chaque année. L'Olympique Lyonnais, l'AS Monaco, l'ASSE,

l'AS Cannes, le FC Etoile de Carouge (club Suisse), le FC Bourg Péronnas 01, le FC Montélimar et de nombreux autres clubs prestigieux et locaux seront présents pour cette

19ème édition. Des affiches seront déposées dans les différents points stratégiques de la commune en début d'année.

Les membres du bureau du SAF, par l'intermédiaire de ces deux présidents Guy Lathuilière et Lionel Valaire, vous présentent tous nos vœux pour cette nouvelle année.



T3C

Ce début de saison 2017/2018 démarre sur d'excellentes bases pour notre club. Lors de l'assemblée générale du 8 Septembre, ce sont près de 80 personnes qui sont venus pour assister au bilan de l'année précédente, partager nos projets et s'inscrire pour la nouvelle saison.

Lors du forum des associations, c'est une file d'attente continue de licenciés et de nouveaux adhérents qui a fait le siège de notre stand.

Sébastien, notre entraîneur a ouvert de nouveaux créneaux horaires pour satisfaire le nombre croissant d'élèves à l'école de tennis. Nos effectifs croissent avec près de 180 élèves pour 205 licenciés.

Côté sportif la saison 2016/2017 s'est terminée en apothéose grâce à notre équipe homme 45+ qui s'est qualifiée pour la finale Nationale de la coupe Caren à Arcachon. Après une défaite contre le TC Caen qui finira 3ème, notre équipe est sortie vainqueur de la poule de classement avec 2 victoires contre le TC Vignes de St Emilion (vive le Beaujolais) et le TC Vourles que nous avons déjà battu en finale régionale.

Le début de saison 2017/2018 est en demi-teinte avec l'équipe féminine 35+ et l'équipe 2 homme 35+ qui sont dernière de leur poule avant la dernière rencontre et l'équipe 1 homme 35+ qui après un parcours exceptionnel fini 2ème au point average, avec le même nombre de point que l'équipe qui remporte la compétition.

Plusieurs projets et manifestations sont en cours de planification, nous vous communiquerons les détails lors de la prochaine publication. Pour tous ceux qui souhaitent rejoindre un club dynamique pour pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale, aussi bien en loisir qu'en compétition, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de notre site www.club.fft.fr/t3c. Vous y trouverez toutes nos coordonnées.

Le bureau du T3C vous présente tous ses vœux pour 2018.

Le bureau du T3C

www.club.fft.fr/t3c

t3c@fft.fr



photo : Yvan, Pierre, Bertrand, Patrice et Eric lors de la finale Nationale de la coupe Caren à Arcachon

Le nouveau bureau du T3C : Bertrand, Thierry, Pierre, Michael, Cédric, Eric, Bruno, Cyril, Kim, Emilie, Lionel et notre prof Sébastien

DATES A RETENIR

Club lecteurs mercredi 24 ou mercredi 31 janvier

30 janvier/8 février à la médiathèque : exposition des tailleurs de pierre

6 mars/8 mars débute un travail sur la rivière et l'eau avec l'école élémentaire, la médiathèque et les syndicats rivière

19 et 20 mars rencontre de l'auteur François Place avec des collégiens de 5ème

6 avril : Festival entre 2 nuits : la médiathèque invite Claire Granjon pour une soirée contes.

19 janvier La Licorne tirage des rois

20 janvier La boule fraternelle concours et repas

26 janvier AG Puces café

27 janvier badminton tournoi et soirée

3 février la boule fraternelle : concours et repas

24 février Bal des jeunes, classe en 8

27 février Club primevère : bugnes

2 mars AG de Mines de liens

11 mars société de chasse : banquet

17 mars C.P.V.A : bourse aux collections

23 mars A.G.d' A+

24 mars soirée du foot

27 mars A.G. de C.A.P

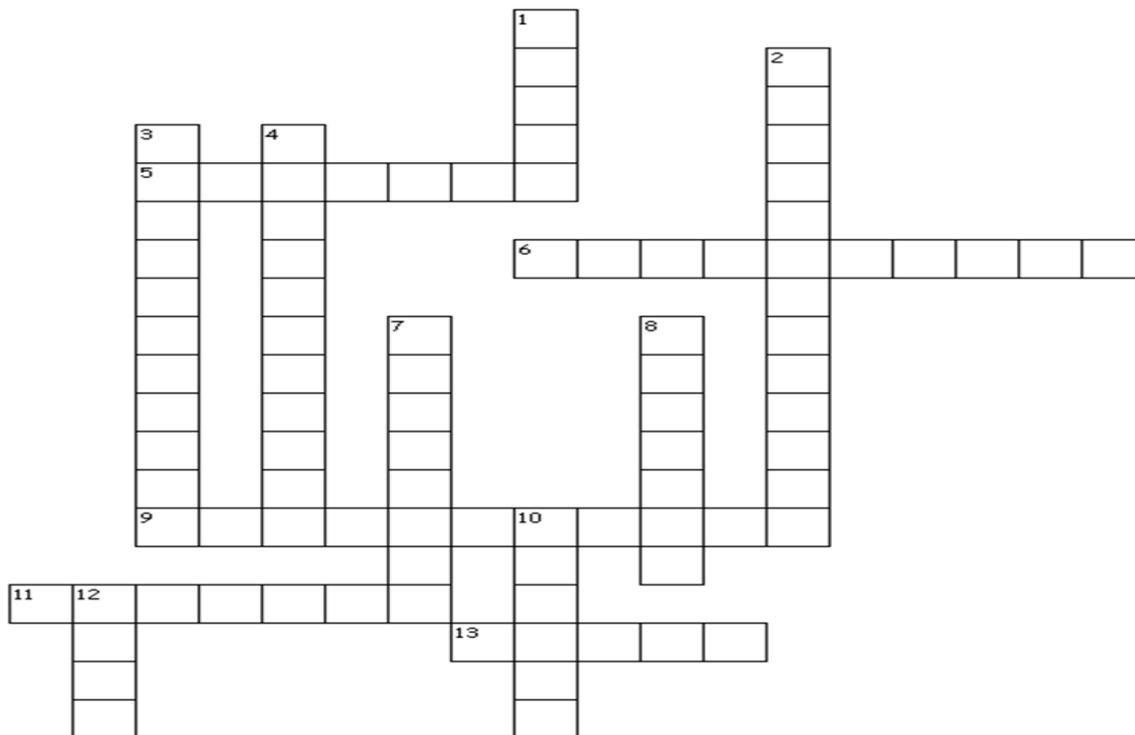
1 avril concours de belote société de chasse

8 avril concours de belote Club Primevère

16/20 avril stage de foot

28/29 avril fête des classes en 8





Horizontal

- 5. Pic en photo
- 6. Serment médical
- 9. Pris pour des Père-Noëls par les choucas
- 11. Limite les crues de la Turdine
- 13. Déjà 107 Châtillon-...

Vertical

- 1. Fraternelle à Châtillon
- 2. Sacs pour retarder l'arrivée d'eau
- 3. On y tourne la page
- 4. Pour compter la population
- 7. Proche affluent de l'Azergue
- 8. L'hiver est le moment de les aider
- 10. T de T3C
- 12. Réseau associatif de services à la personne

✂.....

Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

La dernière page du Châtillon-Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici